

JOURNAL DE MONACO

Administration et Rédaction.

POLITIQUE, LITTÉRAIRE ET ARTISTIQUE

Tous les ouvrages français et étrangers

Rue de Lorraine, 13,
à Monaco (Principauté.)

PARAISANT LE MARDI

dont il est envoyé 1 exemplaire sont
annoncés dans le journal.

INSERCTIONS :

Annonces 25 Cent. la ligne
Réclames 50.

On s'abonne, pour la France, à Paris, à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Bilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10, ÉDOUARD ROUYEYRE, Libraire et Commissionnaire, rue des Saints-Pères, 1.
A Nice, LIBRAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Gioffredo, 1. près la pl. Masséna à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

ABONNEMENTS :

Un An 12 Francs
Six Mois 6 id.
Trois Mois 3 id.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

Les abonnements comptent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et se paient d'avance.

Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

POUR L'ÉTRANGER les frais de poste en sus

Monaco, le 1^{er} Novembre 1881

ACTES OFFICIELS

Le Prince, par Ordonnances des 18 et 26 octobre, a autorisé M. Ramon Alcon, Consul de la Principauté à Cadix, à accepter et à porter la croix de Chevalier de l'Ordre des Saints Maurice et Lazare d'Italie; et M. Emile Bernich, Consul Général à Marseille, à accepter et à porter les croix de Chevalier de l'Ordre du Christ de Portugal et de la Couronne d'Italie.

Par Ordonnance Souveraine du 25 octobre, M. Joseph-Jules-Gustave Saige a été nommé Conservateur des Archives et de la Bibliothèque du Palais de Monaco.

NOUVELLES LOCALES

Mardi 1^{er} Novembre

SOLENNITÉ DE LA TOUSSAINT

10 heures du matin. — Grand'Messe Pontificale.

3 heures de l'après-midi. — Vêpres solennelles Pontificales, suivies des Vêpres des Morts.

Mercredi 2 Novembre

FÊTE DES MORTS

10 heures du matin. — Grand'Messe des Morts, célébrée par M^{gr} l'Evêque.

Vendredi 4 Novembre

FÊTE DE LA SAINT-CHARLES

10 heures du matin. — Grand'Messe Pontificale par M^{gr} l'Evêque, suivie du *Te Deum*, du *Domine salvum fac Principem nostrum Carolum* et de la bénédiction du Très Saint Sacrement.

Les Autorités de la Principauté y assisteront.

Le Pape Léon XIII ayant daigné proroger jusqu'au 8 décembre prochain le jubilé accordé le 12 mars dernier par Sa Sainteté à l'univers catholique, Monseigneur l'Evêque d'Hermopolis, dans une lettre pastorale suivie d'un mandement, adressée au clergé et aux fidèles de la Principauté le 28 octobre, a promulgué cette prorogation.

La clôture solennelle du jubilé aura lieu le jour de la fête de l'Immaculée Conception.

Vendredi dernier, une commission déléguée par le Comité des Travaux publics, et dont faisait partie M. le comte Gastaldi, maire de Monaco, a visité en

détail l'installation du service des eaux dans la Principauté. Les travaux de M. l'ingénieur Vernier, ayant été reconnus conformes aux règles de l'art, ont été acceptés par la commission, et le service des fontaines publiques sera inauguré à l'occasion de la fête de notre auguste Souverain.

Les travaux entrepris entre Eze et Mala, sur le parcours de la route internationale de Monaco à Nice, étant terminés, cette route sera livrée définitivement à la circulation publique le 4 de ce mois, jour de la fête de notre Auguste Souverain.

On s'occupe activement, au théâtre de Monte Carlo, des soirées musicales et dramatiques qui seront données cet hiver.

En attendant les grandes représentations lyriques, confiées à l'habile direction de M. Jules Cohen, et qui auront lieu en février et mars prochains, une troupe d'opérette engagée par M. Plunkett, interprétera *les Surprises de l'Amour*, *les Pantins de Violette*, *M. Landry*, *le Mariage aux lanternes*, *la Rose de Saint-Flour*, *le Testament de M. de Crac*, *l'Ecossois de Chatou*. Ces représentations commenceront le 3 décembre par *les Surprises de l'Amour*, avec M^{lle} Degrandi, M^{lle} Janey, M. Morlet et M. Lamy. La troupe se compose, en outre, de MM. Pescheux, Riga, M^{me} Becker, Susini, etc.

En janvier viendra la troupe du Palais-Royal. Puis celle des Variétés, qui précèdera la saison lyrique annoncée pour le 4 février, et où nous entendrons successivement *Dinorah*, *la Favorite*, *Mignon*, *Rigoletto*, *Faust*, *Lucie* et *Hamlet*.

La saison théâtrale sera close le 11 mars.

Nous donnerons, au fur et à mesure, les programmes de ces soirées qui promettent d'être très brillantes.

Voici le programme du feu d'artifice qui sera tiré le 3 novembre, à 8 heures, sur l'esplanade de la batterie, par M. Stevano :

- 1^{re} pièce. La Gloire.
- 2^e — La Girandole.
- 3^e — La Rose nationale.
- 4^e — Grand Miroir des Dames.
- 5^e — La Course des Vélocipèdes, sujet anglais.
- 6^e — Les Armes Princières — Grand Combat de Fleurs — Bombardement — Pyramides flamboyantes, etc.
- 7^e — Bouquet. — Fusées parachutes, bombes, volcans, etc., etc.

POSTE AUX LETTRES

Par suite des changements apportés dans le service des trains du chemin de fer, depuis jeudi dernier, des modifications ont eu lieu dans les heures de départ des courriers à la poste de Monaco. Nous nous empressons de les faire connaître à nos lecteurs :

Bureau de Monaco.

Heures des levées (heure de Monaco).

- 1^{re} levée : Menton et Italie, 8 h. matin.
- 2^e — Paris et étranger, 10 h. 50 matin.
- 3^e — id. midi.
- 4^e — id. 3 h. soir.
- 5^e — Menton et Italie, 4 h. 30 soir.
- 6^e — id. 7 h. 20 soir.
- 7^e — Paris et étranger, 9 h. soir.

Heures des levées aux boîtes des gares.

De Ventimiglia à Marseille.

Monte Carlo: matin, 8 h. 20; 10 h. 50; 11 h. 30; soir: 1 h. 40; 3 h. 30; 11 h.
Monaco: matin, 8 h. 30; 11 h.; 11 h. 40; soir: 1 h. 50; 3 h. 40; 11 h. 10.

De Marseille à Ventimiglia.

Monaco: matin, 8 h.; 9 h. 10; soir: 1 h.; 2 h. 15; 5 h. 10; 10 h. 15.
Monte Carlo: matin, 8 h. 05; 9 h. 15; soir: 1 h. 05; 2 h. 20; 5 h. 15; 10 h. 20.

Les heures de distribution des courriers dans la Principauté sont fixées comme suit :

Départ du bureau de Monaco.

- 1^{re} distribution: Italie et Menton, 8 h. matin.
- 2^e — Paris et étranger, 1 h. soir.
- 3^e — id. 7 h. soir.

Par le fait de cette dernière distribution, toutes les correspondances arrivées dans la journée sont distribuées le jour même dans la Principauté. L'année dernière, la troisième distribution avait lieu à 5 heures, et le courrier de Paris, parvenu le soir, restait en souffrance au bureau jusqu'au lendemain matin. C'est donc une amélioration sensible que nous devons à l'administration des postes.

Des cartes postales avec réponse payée, du prix de 20 centimes, peuvent actuellement être échangées entre la France et les pays ci-après :

Allemagne, Autriche-Hongrie, Belgique, Espagne, Honduras (Etat de), Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Perse, Portugal, République Argentine, République de Liberia, Roumanie, Salvador (Etat de), Serbie, Suisse, Turquie, Cuba et Porto-Rico, colonies néerlandaises, colonies portugaises.

A partir d'aujourd'hui 1^{er} novembre, des cartes postales avec réponse payée du prix de 25 centimes pourront également être adressées de France et d'Algérie dans la République orientale de l'Uruguay.

Ces cartes pourront être soumises à la formalité de la recommandation et donner lieu, dans ce cas, à l'émission d'un avis de réception.

VICE-CONSULAT DE FRANCE A MONACO

Les Français nés en 1861 devront se présenter au Vice-Consulat, d'ici au 20 de ce mois, pour y faire procéder à leur inscription sur les tableaux de recrutement de la classe de 1881. La même invitation est adressée aux omis de la classe de 1880, et les uns et les autres sont enfin priés de se faire représenter, en cas d'empêchement, par leur père, mère ou tuteur.

Le Consul chargé du Vice-Consulat de France,
B^{on} DE COLLONGUE.

La Compagnie Paris-Lyon-Méditerranée a décidé qu'à l'occasion de la fête de la Toussaint :

1. Les coupons de retour de tous les billets d'aller et retour que les gares délivreront les 29, 30, 31 octobre et 1^{er} novembre, seront tous indistinctement valables jusqu'au dernier train de la journée du 3 novembre ;

2. Les gares qui ne délivrent des billets d'aller et retour que certains jours de la semaine, pourront en délivrer les 29, 30, 31 octobre et 1^{er} novembre, avec coupons de retour également valables jusqu'au dernier train de la journée du 3 novembre.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Saint-Raphaël. — La gare de Saint-Raphaël a reçu, dans la nuit de samedi à dimanche, la visite d'audacieux malfaiteurs, qui, après y avoir pénétré à l'aide d'effraction, ont fait main basse sur 220 fr. en espèces et 9 fr. en timbres-poste. La justice se livre à une enquête pour retrouver les coupables.

Golfe-Juan. — Les journaux assurent que M^{me} Edmond Adam a vendu sa belle propriété du Golfe-Juan pour la somme de 500,000 francs.

Cannes. — Des malfaiteurs se sont introduits, pendant la nuit du 24 au 25 octobre, dans les magasins de M. Biazino, marchand de confections, rue Grande, et se sont emparé de diverses marchandises pour une somme de 500 francs environ.

Les auteurs de ce vol sont encore inconnus.

— La semaine dernière, un jeune manoeuvre âgé de 15 ans, nommé Joseph Olivier, demeurant rue Grande, 25, employé à la construction d'une maison sise dans la rue d'Antibes, a fait une chute d'un deuxième étage, et s'est fait à la tempe une blessure tellement grave qu'il a succombé le lendemain.

Nice. — Les courses de Nice pour 1882 sont fixées aux 16, 19 et 22 janvier prochain.

— Lundi, vers les 11 heures du matin, M. le commissaire central, étant avisé qu'un individu ayant pris le nom d'un honorable rentier, logé à l'*Hôtel des Etrangers* à Nice, s'était adressé à la maison de banque Couve, de Marseille, pour se faire envoyer télégraphiquement une somme d'argent de laquelle, disait-il, il avait un besoin pressant par suite de pertes faites au jeu, a immédiatement établi une surveillance aux abords du bureau télégraphique, où, peu d'instant après, se présentait notre chevalier d'industrie pour chercher la réponse à sa dépêche et la somme qu'il avait demandée.

Arrêté aussitôt par les agents de la sûreté, et conduit devant M. le commissaire central, cet individu a dit se nommer Jules Flachaire, âgé de 24 ans, voyageur de commerce et originaire de Saulce (Drôme).

Il a avoué sa tentative d'escroquerie, en ajoutant qu'il avait été poussé à cet acte par une perte d'argent qu'il avait récemment faite dans un cercle à Cannes.

Flachaire a été écroué à la maison d'arrêt, en attendant sa comparution devant la justice.

— Mardi dernier, un menuisier, nommé Martin Pachialo, jaloux de sa femme, dont il est séparé depuis quatre mois, l'a guettée et lui a jeté une certaine quantité d'acide sulfurique au visage.

L'acide a fait, au visage de la victime, des brûlures graves.

Le coupable a aussitôt pris la fuite et n'a pas encore été découvert.

— Un petit enfant de 3 ans, nommé Jules Seassaud, qui s'amusa mercredi avec d'autres enfants dans la rue, a disparu on ne sait comment, et, malgré toutes les recherches qu'ont faites ses parents, il n'a pu encore être retrouvé. Prière à la personne qui l'aurait retiré de vouloir bien le reconduire au domicile paternel, rue du Four-Obscur, 6, ou à la mairie.

Voici son signalement : cheveux blonds, yeux noirs ; il porte un petit tablier à carreaux, une cravate de laine et une casquette grise.

Ventimiglia. — On écrit le 21 octobre, à l'*Avenir commercial* :

« L'importation en France des bestiaux d'origine italienne augmente d'une manière sensible. Il est vrai de dire que le marché de Nice en absorbe une grande partie, la saison hivernale ayant commencé vers la fin septembre. D'autres causes contribuent encore à cette augmentation. Le tarif conventionnel avec l'Italie étant loin d'être chose faite, cette puissance a supprimé les droits d'exportation pour donner à cette branche commerciale si importante l'essor dont elle avait besoin. L'Italie craignait, non sans raison, que l'élevage des bestiaux ne reprit en France ; il fallait faire un sacrifice, elle l'a fait. D'autre part, le commerce, sachant que le tarif général italien n'est pas voté et que le tarif conventionnel reste à faire, le commerce, dis-je, pour esquiver les droits du tarif général, s'empresse d'importer, en grande quantité, les bestiaux d'origine italienne. »

— Ventimiglia, première ville d'Italie par sa position frontière, est encore, on le sait, éclairée par les lampes à pétrole !

On annonce qu'une société va y installer une usine à gaz.

Gènes. — Le train de Ventimiglia a été, samedi soir, à peu de distance de Port-Maurice, assailli à coups de pierres. Le mécanicien, blessé grièvement à l'œil droit, perdit connaissance. On dut stopper pour remplacer le malheureux mécanicien, qui fut placé dans un wagon de 2^e classe, où on lui donna les premiers soins.

— Le mercredi suivant, au moment où l'express d'Alexandrie sortait du tunnel de Gènes, une pierre, lancée avec force par un coquin inconnu contre une voiture, brisa la glace de la portière d'un compartiment où se trouvaient une dame étrangère et son mari, homme de qualité.

La dame fut légèrement blessée à une main par les éclats de la glace.

Ces deux actes de sauvagerie ont vivement ému la population de la ville de Gènes.

— On lit dans l'*Italie* du 26 octobre :

« Le ministre des finances, préoccupé de la diminution du produit de la loterie, s'est adressé au ministre de l'intérieur pour obtenir la répression plus efficace du jeu clandestin.

« L'honorable Magliani étudie en outre, en ce moment, le moyen de simplifier l'administration de la loterie. »

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du *Journal de Monaco*)

Le prince et la princesse de Galles effectuent, cette semaine, à Paris, un de ces déplacements de simples touristes pour lequel ils ont une prédilection marquée et qui est devenu une échéance annuelle dans leur existence. Laisant sa grandeur au rivage de la Grande-Bretagne, le couple princier ne représente plus sur les bords de la Seine que le comte et la comtesse de Chester, allant, venant au gré de leur fantaisie, dinant en ville dans des maisons amies, courant les magasins, ne manquant pas un soir d'aller au théâtre. C'est un véritable congé, un temps de libre liesse que se donnent là les héritiers si sympathiques de la couronne d'Angleterre, et Paris leur sait très grand gré de le choisir comme endroit d'élection de leurs aimables ébats royaux.

Vendredi dernier, Leurs Altesses Royales devaient passer la journée au château de Ferrières, où le baron Alphonse de Rothschild leur offrait une chasse à tir pour laquelle il avait été fait de grands préparatifs ; mais un terrible événement est venu contremander cette réception. Dans la nuit de lundi à mardi, le baron James-Edouard de Rothschild a succombé à la rupture d'un anévrisme, dans l'hôtel qu'il avait acheté avenue Friedland, à M. Tolstoï. Le baron n'avait que trente-sept ans. Il était l'aîné des deux fils nés du mariage de feu le baron Nathaniel avec M^{me} Charlotte de Rothschild, fille du baron James, sœur par conséquent des barons Alphonse, Gustave et Edmond de Rothschild. Reçu avocat, le regretté défunt n'avait pas dédaigné de plaider une fois au Palais, où il perdit sa cause, d'ailleurs, puis il s'était consacré aux affaires de banque et n'avait pas tardé à y déployer des qualités de premier ordre qui en faisaient le collaborateur le plus apprécié de son oncle, le baron Alphonse, le financier par excellence

de la famille, le grand-maitre de ses destinées sur les marchés de l'Europe. Marié de bonne heure à sa cousine, M^{me} Thérèse de Rothschild, de Francfort, la naissance de deux enfants, un garçon et une fille, avait béni cette union. Le trait caractéristique des Rothschild actuels, c'est que chacun, non seulement travaille, mais tient encore à honneur de se donner, par ses propres efforts, en dehors de la situation commune, un mérite personnel. C'est à la connaissance approfondie des lettres, à la science des textes, que le baron James avait demandé de lui prêter le relief dont je parle, et il y avait réussi à souhait. Il était président de la Société des anciens textes français, figurait parmi les autorités que compte la bibliophilie française, et ses avis étaient souvent sollicités par les amateurs.

La haute société de Paris a été vivement impressionnée par cette mort si inattendue, et il y avait foule dans l'élite aux obsèques du regretté baron.

Il souffle, d'ailleurs, un vent funèbre cette semaine parmi le beau monde, et l'on n'entend parler, de tous côtés, que de morts et de mourants. La princesse Alexandre de Sayn-Wittgenstein, sœur du duc de Blacas et de la comtesse Louise de Vibraye, vient de succomber à trente ans, dans ses terres de Styrie, en laissant trois enfants, deux fils et une fille, et, d'autre part, la princesse Charles de Beauvau, née de Komar, mère de la comtesse de Ludre et de la comtesse Horace de Choiseul, et aïeule de la marquise de Montboisier-Beaufort-Canillac et de la comtesse de Wignacourt, est à toute extrémité. La mort ferme ainsi la plupart des maisons aristocratiques les plus hospitalières de Paris et anéantit les espérances qu'on avait pu former pour l'hiver mondain. Les princes de la maison d'Orléans, les duchesses de Luynes, de Mouchy, d'Elchingen, que sais-je ? sont en deuil, et le noir devient bien malencontreusement la couleur à l'ordre du jour.

Une auguste personnalité, vouée au deuil éternel, l'impératrice Eugénie, s'est arrêtée trois jours au château de Sivry, chez le vicomte Aguado, en revenant d'Italie. Une visite au château de Fontainebleau a été le trait le plus saillant de cette station en France de la veuve de Napoléon III. De là, l'impératrice a repris la route d'Angleterre en passant par Paris, où elle a séjourné chez la duchesse de Mouchy, entourée du plus strict incognito. Le prince et la princesse de Galles ont fait là visite à l'illustre voyageuse.

L'impératrice a maintenant les cheveux tout blancs, et rien n'est imposant comme son visage empreint d'une immuable douleur et arrivé à une décoloration de cire. Les vêtements de deuil que porte Sa Majesté, le voile de crêpe qui encadre sa figure ajoutent encore à l'impression saisissante qu'inspire son aspect. A propos de l'ère impériale évoquée par la présence de celle qui régna dix-huit ans sur la France, je noterai qu'on annonce la publication prochaine de plusieurs lettres inédites du duc de Morny. Deux de ces lettres renferment, paraît-il, de curieuses considérations sur l'avenir de la France en Algérie. La seconde fille du feu duc, M^{me} Sophie de Morny, est à la veille d'épouser le marquis de Belbeuf, de la vieille famille de robe de ce nom et dont le château patrimonial se voit sur la rive droite de la Seine, presque aux portes de Rouen. Le mariage sera célébré à Madrid, résidence officielle de la duchesse de Sesto, mère de la fiancée, et où habite sa sœur mariée au comte de la Corsana.

Les journaux ont annoncé que des poursuites étaient entamées contre un publiciste très connu, pour port illégal de la Légion d'honneur. Ceci me remet en mémoire une anecdote assez plaisante qui m'a été contée par un de nos diplomates les plus connus. A l'une des réceptions du quai d'Orsay, le ministre avisa un tout jeune homme, complètement imberbe et orné d'une superbe brochette où figurait, entre autres décorations, la croix d'officier de la Légion d'honneur. Frappé de cette particularité, le ministre s'approche de l'adolescent :

— Vous avez là de bien belles décorations, monsieur, lui dit-il. A votre âge, c'est rare.

— Monsieur le ministre, répondit le jeune homme d'un air pénétré, ce sont les croix de mon pauvre père. Depuis sa mort, je n'ai cessé de les porter en souvenir de lui.

N'est-ce pas le sublime du genre ?

BACHAUMONT.

VARIÉTÉS (1)

L'Ameublement

I — LE LIT

— Suite et fin —

Les lits du treizième siècle se composent habituellement d'une sorte de balustrade posée sur quatre pieds, avec un intervalle libre dans le milieu d'un des plus grands côtés, pour permettre à la personne qui veut se coucher de se placer sans efforts entre les draps. Ces lits sont bas, de la hauteur d'un sofa. La tête de la personne couchée est relevée par plusieurs oreillers posés les uns sur les autres. Alors on ne montait pas sur son lit, comme on le fait généralement aujourd'hui, pour se coucher: on s'asseyait entre les deux montants du milieu, et soulevant la couverture, on se glissait entre les draps.

Le lit alors ne se composait que « d'une courte, d'un coussin et un faïssel de feurre ».

Au quatorzième siècle, au lieu d'un seul matelas, on en mettait déjà deux, des couvertures et deux draps.

Au quinzième siècle, le nombre des matelas et coussins, grands et petits, était plus considérable, et les lits étaient en outre garnis d'un traversin. Les matelas des grands seigneurs étaient recouverts de satin vermeil ou d'autres étoffes de soie; ceux des riches particuliers, en coutil de Caen; ceux des bourgeois, en toile.

Ce fut pendant le quinzième siècle que les lits commencèrent à prendre des dimensions exagérées. Ils portaient déjà à cette époque sept pieds de long sur six pieds de large et même quelquefois plus.

L'histoire du lit et l'importance de ce meuble en France ont de l'intérêt à partir du seizième siècle. Jusque là il avait été monumental et sévère; mais, sous François I^{er}, il devient élégant, léger et plus riche. Construit généralement en bois de chêne ou de noyer, on le façonne alors dans l'érable, dans le palissandre, dans le citronnier et l'ébène avec des incrustations de nacre et de pierres précieuses telles que le lapis-lazuli.

Les pieds sont minces, un peu hauts et cannelés, le devant orné de moulures et d'arabesques incrustées. Le dossier des pieds, à angles équerres ou à montants torsés, est à jour, et le dossier de la tête est plein, encadré par une monture formant fronton et décoré d'incrustations.

Sous Louis XIV, le lit reprend son aspect monumental. Il s'alourdit, mais ne perd rien de son ornementation.

La Régence change de style. On revient au lit romain; mais le genre rocaille, qui caractérise les mœurs de l'époque, s'attache à ce meuble en lui enlevant toute ressemblance avec le modèle. On l'entoure pourtant, comme lui, d'un dossier de trois côtés; mais ce dossier est rembourré comme un canapé, recouvert de riches damas. Les rideaux blancs en perse ou en velours clair, à bandes ou en soierie damassée, garnissent le lit, attachés au ciel rocaille orné de plumes.

La création de la fabrique d'Alençon, instituée par Colbert, mit la dentelle à la mode; on en fit des garnitures de lit (2).

Sous Louis XVI, le lit et le mobilier se transforment. Les tentures restent les mêmes, mais le lit s'ornementa de guirlandes, de cannelures, et se maintient dans un cachet d'originalité élégante. Le bois du lit est cependant en bois blanc ordinaire que l'on revêt d'une peinture grise à filets bleus. C'est simple, mais de bon goût.

(1) Voir le numéro 1214.

(2) Une dame du nom de Gilbert, qui savait faire le point de Venise, ayant été présentée à Colbert, celui-ci l'engagea au service du roi, et, après lui avoir adjoint une trentaine de dentellières vénitiennes qu'il avait appelées en France en leur promettant de sérieux avantages, il l'établit dans un de ses châteaux, celui de Lonrai, près d'Alençon. Après de vaines tentatives pour enseigner aux ouvrières le point vénitien, la dame Gilbert inventa un point nouveau, d'un tissu admirable, auquel elle donna le nom de dentelle ou point de France. Telle fut l'origine de la fabrique si renommée d'Alençon. (Causeries économiques, par Octave Noël.)

La révolution de 1789 opéra, comme en toutes choses, un changement notable dans la façon du mobilier en général et du lit en particulier. Point d'ornements, de sculptures, d'incrustations, plus de perse, plus de fil ni de soieries, mais du coton. L'Amérique démocratique inonda l'Europe de son produit à bon marché, la toile de coton, qui, dans les ménages pauvres ou bourgeois, remplace avantageusement la toile de fil et la soie.

On fabriqua les lits en bois de noyer; puis l'exploitation des bois d'acajou se développa si largement dans le Nouveau-Monde, que l'exportation de ce produit végétal se répandit sur tous les marchés. Des cargaisons considérables arrivèrent dans les grands ports, et, grâce au bon marché qui s'en suivit, toutes les classes façonnèrent leurs lits en bois d'acajou sous l'Empire et la Restauration.

De nos jours, la façon du lit a emprunté des formes à toutes les époques. On s'est approprié tous les bois: noyer, chêne, palissandre, acajou, cerisier, merisier, thuya d'Algérie, citronnier, bois de rose, etc.

L'industrie du fer, en se développant, a fait songer naturellement à remplacer le bois par ce métal dans la fabrication des lits modernes. A Gênes, il est d'usage de les dorer, ce qui est plus élégant et permet un entretien plus soigné.

La literie constitue une grosse question d'hygiène. Beaucoup de maladies seraient évitées si l'on avait toujours soin d'assainir les matelas où l'on couche. Par les grandes chaleurs surtout, on ne saurait trop les mettre à l'air et s'assurer que la laine est en bon état.

L'Administrateur-Gérant: A. DALBERA.

PRINCIPAUTÉ DE MONACO

FÊTE DE LA SAINT-CHARLES

Jeudi 3 Novembre

Distribution de secours aux indigents

ILLUMINATION GÉNÉRALE DE LA VILLE ET DE LA PLACE DU PALAIS

A 8 heures du soir

FEU D'ARTIFICE

Feux de Bengale

MORCEAUX DE MUSIQUE

exécutés par la Société Philharmonique

RETRAITE AUX FLAMBEAUX

Vendredi 4 Novembre

De 2 à 4 heures, sur la place du Palais

JEUX DIVERS

Mât de Cocagne — 6 Prix	Jeu de la pomme — 1 Prix
Course en sac — 2 Prix	Jeu du moulinet — 2 Prix
Saut de l'outre — 3 Prix	Jeu de la marmite — 1 Prix

De 4 à 5 heures

MORCEAUX DE MUSIQUE

exécutés par la Société Philharmonique

Grande Fête de Nuit à Monte Carlo

GRANDE ILLUMINATION

de la Place et des Terrasses du Casino

Par ANDRÉ ROBAUDY, de Nice

De 7 heures à 8 heures et demie

MUSIQUE D'HARMONIE SUR LA TERRASSE DU CASINO

exécutée par la Société Philharmonique

à 8 heures précises

FEU D'ARTIFICE

tiré par RUGGIERI, à la pointe du Fort Antoine

FEUX DE BENGALE

EMBRASEMENT DU ROCHER DE MONACO

à 8 heures trois quarts

GRAND CONCERT

INSTRUMENTAL

donné par l'ORCHESTRE DU CASINO

sous la direction de M. ROMÉO ACCURSI

PROGRAMME

SOLISTES:

M. OUDSHOORN, | M. CORSANEGO,
Violoncelliste | Violoniste

M. CHAVANNE

Cornettiste

- Ouverture de *Sémiramis*..... Rossini.
- Prélude de la *Traviata*..... Verdi.
- Fantaisie sur le *Pirate*..... Bazzini.
M. Corsanego.
- Airs hongrois*..... Brahms.
- Deuxième grand solo*..... Arban.
M. Chavanne.
- (a) *Valse lente*..... Léo Delibes.
(b) *Pizzicati*..... d°
- Souvenir de Verdi*..... Oudshoorn.
M. Oudshoorn.
- Marche du Sacre, du *Prophète*.. Meyerbeer.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 23 au 30 Octobre 1881.

NEWCASTLE. brick *Vittoria Madre*, ital., c. Albino, houille.
CANNES. b. *Jeune-Eloïse*, fr., c. Aune, sable.
ID. b. *Six-Sœurs*, id., c. Sève, id.
SAN REMO. b.-g. *Catterina*, ital., c. Bregliano, vin.
ST-TROPEZ. b. *Ange-Gardien*, fr., c. Musso, sable.

Départs du 23 au 30 Octobre 1881.

NICE. b. *Tre Fratelli*, ital., c. Ginochio, sur lest.
MENTON. b.-g. *Charles-René*, fr., c. Vensan, vin.
CANNES. b. *Volonté-de-Dieu*, id., c. Davin, sur lest.
ID. b. *Jeune-Eloïse*, id., c. Aune, id.
ID. b. *Six-Sœurs*, id., c. Sève, id.
ST-TROPEZ. b. *Ange-Gardien*, id., c. Musso, id.

MONACO — Imprimerie du Journal de Monaco 1881

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE (Hautour de l'observatoire, 65 mètres)

Octobre	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer.					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le thermomètre est exposé au nord)					HUMIDITÉ RELATIVE moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL		
	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir	9 h. du mat.	midi	3 h. du soir	6 h. du soir	9 h. du soir					
	23	753.4	752.5	752. »	751.8	752. »	14.6	15. »	15.3	15.7				13.1	95
24	51.6	51.5	51.3	51.9	51.4	14. »	15.5	15.6	14.9	13.5	71	id.	couvert		
25	51.5	50.5	49 »	50. »	50.9	15.1	16. »	15.7	14.9	13.4	76	calme	beau		
26	52. »	52.5	51.8	51.5	54.5	14.6	16.9	16.5	14.9	14. »	79	calme, E N E f.	très beau		
27	59.8	59.7	59.5	59.7	60 »	16.1	16.4	16. »	15.3	15. »	62	S O faible	couvert		
28	59.5	59.8	59. »	59.4	59.3	15. »	16.3	15.7	14.5	14.2	77	id.	voilé		
29	56.2	55.1	53.9	53.3	53.3	14. »	15.1	14.8	14.2	13.4	80	E faible	couvert, pluie		
DATES												23 24 25 26 27 28 29			
Températures												Maxima		16. » 18.4 17.6 19.2 17.6 17. » 15.7	
extrêmes												Minima		11.6 10.9 11.9 11.2 11. » 11.6 11.9	

Pluie tombée: 86^{mm} 6

MONTE CARLO
MAGASIN A LOUER
 A L'HOTEL DE RUSSIE

A VENDRE
 à St-Laurent du Var
VILLA MEUBLÉE

S'adresser à M^e VALENTIN, notaire à Monaco

A LOUER
VILLA CARMEN

à MONTE CARLO, près du Grand Hôtel Victoria

Position exceptionnelle sur la Colline, en face du Casino

JARDIN ENTOURANT LA MAISON

CHAMBRES ET APPARTEMENTS POUR FAMILLES

Meublés et non meublés

S'adresser au propriétaire M. DE MONNERON, à la Villa Carmen — Monte Carlo

MONACO

A VENDRE

pour cause de maladie

le fonds de commerce de l'HOTEL DES COLONIES

à Monte Carlo

S'adresser à M^e LEYDET, notaire à Monaco

A LOUER de suite la VILLA CORNÉLIE, meublée, sise à Monte Carlo, quartier Saint-Michel, à 4 minutes du Casino. — S'adresser à M^e VALENTIN, notaire, 5, place du Palais.

MAISON A LOUER

EN TOTALITÉ

Avenue Florestine, au coin de la rue Caroline
 CONDAMINE — MONACO

F. PETER LE MONNIER
CHIRURGIEN-DENTISTE

rue Antoinette, maison Lang, à la Condamine

Visible tous les samedis.

VILLA RAVEL

MAISON MEUBLÉE

APPARTEMENTS COMPLETS — CHAMBRES SÉPARÉES

Family house. English spoken

AUX BAS-MOULINS — MONTE CARLO

A VENDRE OU A LOUER

MEUBLÉE

LA VILLA DES ENFANTS

Aux Bas-Moulins, Monaco

S'adresser à la villa Ravel, ou au bureau du journal

PHARMACIE ANGLO-FRANÇAISE
 MONACO-CONDAMINE

SIROP ET PATE PECTORALE DE KAROUBA

de
 P.-A. MURATORE, Pharmacien-Chimiste

Ces deux excellentes préparations se recommandent par leur efficacité certaine dans la toux, rhumés, catarrhes, bronchites, etc., etc.

Prix du flacon : 2 fr. ; la boîte : 1 fr. 25.

Dépôt } A Paris, Fabre, 15, rue de la Verrerie.
 A Marseille, Pharmacie Centrale.
 A Nice, Rostagni, Pharmacien-Droguiste.

Ouvert toute l'année

HOTEL DE RUSSIE--MONTE CARLO

MÊME MAISON

RESTAURANT DES FRÈRES PROVENÇAUX

Salons et Cabinets particuliers. Grande Salle pour Noces

Fournitures pour la ville

VINS FINS. LIQUEURS, BIÈRES, ETC. ETC.

PRIX MODÉRÉS OMNIBUS A LA GARE

G. VOIRON.

FABRIQUE DE MEUBLES EN TOUS GENRES

SPÉCIALITÉ DE MALLES — ARTICLES DE VOYAGE
 Quincaillerie

MANNA GIOVENALE

TAPISSIER

MONACO. Rue des Princes (Condamine). MONACO

Horaire de la marche des trains du 27 Octobre 1881. — Service d'Hiver

Ligne de PARIS à MARSEILLE, à MONACO, à MONTE CARLO et à GÈNES

Dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	1		3		5		9		
	1 ^o cl.	2 ^o cl.	3 ^o cl.		Rapide. 1 ^{re} cl.	Expres. 1 ^{re} cl.	Rapide 1 ^{re} cl.	Expres. 1 ^{re} cl.	Rapide 1 ^{re} cl.	Expres. 1 ^{re} cl.			
1103	135 70	101 80	74 65	Paris.....	dép.	8 55	11 15	7 20	8 20	11 47	10 44	3 20	
240	29 55	22 15	16 25	Marseille.....	arr.	11 47	5 56	10 44	3 20				
173	21 30	16 »	11 70	Toulon.....	dép.	12 20	8 »	11 15	1 20	12 20	11 25	4 15	
47	5 75	4 30	3 15	Cannes.....	dép.	2 41	9 59	12 36	1 13	7 32	6 05	6 25	
16	1 95	1 45	1 10	Nice.....	arr.	7 48	2 54	3 13	8 25	8 30	7 13	11 07	
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer	dép.	7 20	4 07	4 44	9 18	8 45	6 55	Min.	
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu.....	dép.	7 31	4 16	4 53	9 40	7 31	7 06	»	
7	» 85	» 65	» 45	Eze.....	dép.	7 50	4 32	5 18	9 51	9 01	8 13	»	
	» »	» »	» »	Monaco.....	arr.	8 08	4 49	5 27	10 06	8 08	7 21	»	
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo.....	dép.	8 13	4 52	5 21	10 25	8 13	7 44	»	
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	dép.	8 17	4 56	5 25	10 34	8 17	7 48	»	
10	1 20	» 90	» 65	Menton.....	arr.	8 19	4 58	5 27	10 36	8 19	7 50	»	
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille. h. de Paris	arr.	8 31	5 08	5 36	10 45	8 31	8 01	»	
173	19 15	13 55	9 65	Gènes (*) heure de Rome	arr.	10 22	5 36	5 59	11 20	10 22	8 38	»	

Les trains 499, 503 et 505 ne marcheront qu'au 1^{er} décembre.

N.B. — Le train 5 ne prend que les voyageurs ayant à effectuer, sur le réseau P. L. M., un parcours d'au moins 600 kilom. (*) L'heure de Rome avance de 47 minutes sur celle de Paris.

Ligne de GÈNES à MONTE CARLO, à MONACO, à MARSEILLE et à PARIS

Dist. kilom.	PRIX DES PLACES			STATIONS	10		12		12		2		
	1 ^o cl.	2 ^o cl.	3 ^o cl.		Rapide. 1 ^{re} cl.	Expres. 1 ^{re} cl.	Rapide 1 ^{re} cl.	Expres. 1 ^{re} cl.	Rapide 1 ^{re} cl.	Expres. 1 ^{re} cl.			
173	19 45	13 55	9 65	Gènes (*) heure de Rome	dép.	4 25	7 »	8 30	12 55	4 15	4 15		
19	2 45	1 85	1 30	Vintimille. h. de Paris	dép.	6 35	1 15	3 08	7 43	10 32	10 32		
10	1 20	» 90	» 65	Menton.....	dép.	7 »	1 38	3 31	8 12	10 55	10 55		
5	» 70	» 55	» 35	Cabbé-Roquebrune	arr.	7 10	1 46	3 40	8 21	10 03	10 03		
2	» 70	» 55	» 35	Monte Carlo.....	arr.	7 18	1 52	3 47	8 29	10 10	10 10		
	» »	» »	» »	Monaco.....	dép.	7 20	1 54	3 50	8 32	10 18	10 18		
7	» 85	» 65	» 45	Eze.....	dép.	7 24	1 58	3 54	8 36	10 22	10 22		
9	1 10	» 80	» 60	Beaulieu.....	dép.	7 29	2 01	3 58	8 42	10 27	10 27		
11	1 35	» 95	» 75	Villefranche-s-Mer	dép.	7 49	2 18	4 16	9 02	10 45	10 45		
16	1 95	1 45	1 10	Nice.....	arr.	7 57	2 24	4 26	9 10	10 53	10 53		
47	5 75	4 30	3 15	Cannes.....	dép.	8 04	2 29	4 32	9 18	11 04	11 04		
173	21 30	16 »	11 70	Toulon.....	dép.	8 16	2 39	4 43	9 30	11 04	11 04		
				arr.		8 30	2 58	3 10	9 50	11 10	11 10		
						9 26	3 49	4 17	10 45	11 50	11 50		
						3 13	7 17	8 31	9 50	11 16	11 16		
						5 05	9 24	10 46	11 16	11 16	11 16		
240	29 55	22 15	16 25	Marseille.....	arr.								
1103	135 70	101 80	74 65	Paris.....	dép.								
					arr.								

Les trains 492, 502 et 504 ne marcheront qu'au 1^{er} décembre.

N.B. — Le train 10 ne prend que les voyageurs ayant à effectuer, sur le réseau P. L. M., un parcours d'au moins 600 kilom. (*) L'heure de Rome avance de 47 minutes sur celle de Paris.